

Au centre du Barœul,
nous accueillons vos
enfants dans un parc
vaste et clos.

Il est doté de 4 salles
dédiées aux activités,
d'une cantine, de
sanitaires collectifs, d'un
préau, de jardins
pédagogiques, d'une
mare et d'une basse
cour.



TARIFS ET INSCRIPTIONS

En mairie, service
école, enfance à partir
du 07 Octobre 2017

CONTACT DU CENTRE

Directeur : Benoit KOTNIK
Adjoint : Antoine BARTCZAK

Adresse : 9 rue du Barœul 59370
Mons en Barœul
Téléphone : 06-48-14-44-70
E-mail : [bkotnik@ville-mons-en-
barœul.fr](mailto:bkotnik@ville-mons-en-barœul.fr)

Horaires d'ouverture du centre
9h00 à 17h00

Garderie
7h30 à 9h00 et 17h00 à 18h30



DU NOUVEAU

AU




CENTRE DE LOISIRS

DU BAROEUL



**ET SI NOUS
CHANGIONS NOS
HABITUDES ?**



**Du 23/10 au
03/11/2017**



LES ACTIVITÉS

CHOIX DU THEME

CE QUI VA CHANGER !

Quatre thématiques abordées avec originalité et audace !

Les enfants acteurs de leurs vacances : ils seront engagés dans un projet d'une semaine.

L'organisation permettra une totale mixité : filles et garçons de tous âges réunis autour d'une passion commune.

Le Baroeul vous propose une aventure hors du commun dans laquelle les enfants s'épanouiront.

1. Les Sports : Sports collectifs, Sports de combats, Sports de raquettes...

Des sports innovants tu feras !



Sport

2. Les artistes en herbes :

Customisations d'objets, création de bijoux peintures, sculptures,...

Un musée tu réaliseras !



Activités Manuelles

3. Les scientifiques en pleine

Nature : expériences scientifiques, création de volcans, réalisation de maquettes, bricolage...

Un savant fou tu seras !



Les scientifiques en pleine nature



Le monde du spectacle

4. Le Baroeul Comédie Club :

Clip vidéo, chant, danse, photographies, Dj,...

Révèle la graine de star qui est en toi !

Merci de classer vos thèmes par ordre de préférence (Du choix 1 à 4)

Nous nous engageons à respecter au maximum les préférences de vos enfants dans la limite des places disponibles. Si le choix de votre enfant n'est pas été respecté, il sera placé de façon prioritaire la semaine suivante.